



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 02519

Numéro SIREN : 751 025 065

Nom ou dénomination : GROUPE ANJALYS

Ce dépôt a été enregistré le 30/06/2017 sous le numéro de dépôt B2017/020312

GROUPES ANJALYS

34 PLACE BELLECOUR 69002 LYON

Imprimés fiscaux au 31/12/2016

①

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 SD 2017

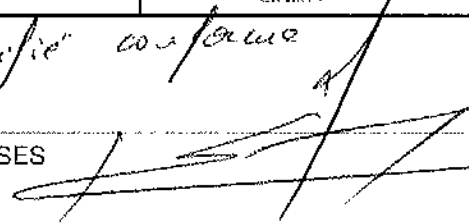
Partenaire obligataire (article 823 du code de commerce des sociétés)

Désignation de l'entreprise : <b>GROUPES ANJALYS</b>		Durée de l'exercice exprimée en milliers de mois : <b>12</b>	
Adresse de l'entreprise : <b>34 PLACE BELLECOUR 69002 LYON</b>		Durée de l'exercice précédent : <b>12</b>	
Numéro SIRET : <b>7 5 1 0 2 5 0 6 5 0 0 0 1 0</b>		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N, clos le, <b>31/12/2016</b>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CA	CC
	Concessions, brevets et droits similaires	AD	AG
	Fonds commercial (1)	AE	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AF	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CA	CT	
Autres participations	CU	CV	
Créances rattachées à des participations	BB	BC	
Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières *	BH	BI	
TOTAL (II)	BJ	BK	
Matières premières, approvisionnements		BL	BM
En cours de production de biens		BN	BO
En cours de production de services		BP	BQ
Produits intermédiaires et finis		BR	BS
Marchandises		BT	BU
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW
Clients et comptes rattachés (3) *		BX	BY
Autres créances (4)		BZ	CA
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)		CD	CE
Disponibilités		CF	CG
Charges constatées d'avance (3) *		CH	CI
TOTAL (III)		CJ	CK
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Frais de remboursement des obligations (V)		CM	
Écarts de conversion actif *		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A
		3 081 593	962
			3 080 629
		600	600
		137 002	137 002
		660 188	660 188
		733	733
		798 523	798 523
		3 880 114	962
			3 879 152
Revers (1) Dont droit az baï :		CP	(V) Part à plus d'un an :
Classe de réserve de provision *		Stocks	Créances :
Immobilisations			

SAGE Expert-Comptable - Janvier 2017 - 1848 Préparé par...

\* Des explications concernant cette colonne sont données dans le annex n° 2012

*Certifié conforme*



②

**BILAN — PASSIF** avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2017

Formulaires obligatoires (article 5<sup>o</sup> A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		GRUPE ANJALYS		Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé	2 751 970 )	DA	2 751 970	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EC	DC		
	Réserve légale (3)		DD	65 088	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (5)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	BI	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	BJ	DG	882 201	
	Report à nouveau		DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	119 661	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions complémentaires *		DK		
		<b>TOTAL (II)</b>	DL	3 819 200	
Autres fonds propres	Produit de émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	<b>TOTAL (III)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	DI	DV	7	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	11 971	
	Dettes fiscales et sociales		DY	47 975	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Comptes régul	Produits constatés d'avance (4)		EA		
	<b>TOTAL (IV)</b>	EB	59 952		
	Écarts de conversion passif *		ED		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	3 879 152		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		EB		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation blue	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	IF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	59 952		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

\* Les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

SARL ANABASES - IMMATRICULÉE AU REGISTRE DU COMMERCE DE LYON

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire simplifié (article 55 A du Code général de l'impôt)

		Exercice N		Total	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue : - biens *	FD	FE	FF	
		- services *	FG	FI	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	
	Production stockée *			FM	
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (1)</b>				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			IS	
	Variation de stock (marchandises) *			IT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			IU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			IV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			IW	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			IX	
	Salaires et traitements *			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *		GA
			dotations aux provisions		GB
		Sur actif circulant	dotations aux provisions *		GC
		Pour risques et charges :	dotations aux provisions		GD
	Autres charges (12)			GE	
<b>Total des charges d'exploitation (2) (II)</b>				GF	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	
opérations courantes	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)		GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	

(Régime de l'impôt sur le revenu) \* Les opérations courantes sont indiquées dans le tableau n° 2052

SAGE Expert-comptable Janvier 2017 - État précompté



COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire article 53 A du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise		GRUPE ANJALYS		Neant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		IIA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprise sur provisions et transferts de charges		HC	6 519	
	Total des produits exceptionnels (?) (VII)		HD	6 519	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	12 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (?) (VIII)		HH	12 000	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI	(5 481)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				IJ	
Impôts sur les bénéfices *				IK	4 362
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				IL	318 374
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				IM	198 513
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				IN	119 861
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		IO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	IIY		
		produits d'exploitation, affectés à des exercices antérieurs (à détailler au (6) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	Crédit bail mobiler *	IIP		
		Crédit bail immobilier	IIQ		
	(4) Dont charges d'exploitation affectées à des exercices antérieurs (à détailler au (6) ci-dessous)	IIH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	100 286		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 236 bis du CGI)	IIK			
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des FME innovantes (art. 217 octet)		IKC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 29 quinquies D)	IKD		
	(9) Dont transfert de charges	AI	2 290		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (1 A)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A6			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles obligatoires	A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (?) et le remplir en annexe)			Bénéfice N		
Reprise provision risque salarial			Produits exceptionnels	6 519	
Condamnation pour litige prud'homme	12 000		Charges exceptionnelles		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs			Bénéfice N-1		
			Charges antérieures		
			Produits antérieurs		

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 - Etat préparatoire

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## Annexes

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 879 152,01 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 119 861,27 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 12/05/2017 par les dirigeants.

### RÈGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe du règlement de l'autorité des normes comptables 2015-06 du 23/11/2015 et 2016-07 du 4/11/2016, conformément aux principes de base :

- Continuité de l'exploitation
- Enregistrement au coût historique
- Permanence des méthodes de présentation et d'évaluation
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

**AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE****COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Autres créances : + 1 563 euros  
Charges sociales : - 1 563 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts de prospection de nouveaux marchés.

## Annexes (suite)

## NOTES SUR LE BILAN ACTIF

**Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 3 081 591 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 199	879		2 078
Immobilisations financières	3 002 565	76 948		3 079 513
<b>TOTAL</b>	<b>3 003 764</b>	<b>77 827</b>		<b>3 081 591</b>

Amortissements et provisions d'actif = 962 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	492	470		962
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>492</b>	<b>470</b>		<b>962</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Mat.bureau &informat	2 078	962	1 116	3 ans
<b>TOTAL</b>	<b>2 078</b>	<b>962</b>	<b>1 116</b>	

Etat des créances = 137 735 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	137 735	137 735	
<b>TOTAL</b>	<b>137 735</b>	<b>137 735</b>	

Produits à recevoir par postes du bilan = 9 524 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 594
Disponibilités	7 930
<b>TOTAL</b>	<b>9 524</b>

Charges constatées d'avance = 733 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## Annexes (suite)

## NOTES SUR LE BILAN PASSIF

*Capital social = 2 751 970 E*

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	275197	10,00	2 751 970
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
<b>Titres en fin d'exercice</b>	<b>275197</b>	<b>10,00</b>	<b>2 751 970</b>

*Provisions = E*

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	6 519		6 519		
<b>TOTAL</b>	<b>6 519</b>		<b>6 519</b>		

*Etat des dettes = 59 952 E*

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	7	7		
Fournisseurs	11 971	11 971		
Dettes fiscales & sociales	47 975	47 975		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>59 952</b>	<b>59 952</b>		

*Charges à payer par postes du bilan = 32 735 E*

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établi. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	9 300
Dettes fiscales & sociales	23 435
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>32 735</b>

**Annexes (suite)****NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 184 000 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	184 000	100,00 %
<b>TOTAL</b>	<b>184 000</b>	<b>100.00 %</b>

**Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 4 362 E**

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	4 146	600	3 546
Résultat financier	125 559	4 584	120 975
Résultat exceptionnel	-5 481	-822	-4 659
Participation des salariés			
<b>TOTAL</b>	<b>124 223</b>	<b>4 362</b>	<b>119 861</b>

**Autres informations relatives au compte de résultat**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

**Annexes (suite)****AUTRES INFORMATIONS****Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

**Honoraires des Commissaires Aux Comptes**

	<b>Montant</b>
- Honoraires facturés au litre du contrôle légal des comptes	3 000
- Honoraires facturés au litre des conseils et prestations de service	
<b>TOTAL</b>	<b>3 000</b>

**Effectif moyen**

<b>Catégories de salariés</b>	<b>Salariés</b>	<b>En régie</b>
Cadres	2	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>0</b>

**Autres informations complémentaires**

Les indemnités de départ en retraite des personnels présents au 31 décembre 2016 n'ont pas été valorisées compte tenu de leur caractère peu significatif au regard de leur ancienneté.

## Annexes (suite)

## DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**Produits à recevoir = 9 524 E**

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournis.rtr a obteni( 409800 ) Associés Interets co( 455800 )	55 1 538
<b>TOTAL</b>	<b>1 594</b>

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Banques prod. a rece( 518700 )	7 930
<b>TOTAL</b>	<b>7 930</b>

**Charges constatées d'avance = 733 E**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'av( 486000 )	733
<b>TOTAL</b>	<b>733</b>

**Charges à payer = 32 735 E**

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournis.fact.non par( 408100 )	9 300
<b>TOTAL</b>	<b>9 300</b>

Dettes fiscales et sociales	Montant
Autres charg.pers.a( 428600 )	15 000
Org.soc. charges a p( 438600 )	6 000
Etat autres ch. a pa( 448600 )	2 435
<b>TOTAL</b>	<b>23 435</b>

**Annexes (suite)**

**TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
<b>A – Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
ANJALYS	300 000	695 226	100	3 000 000	3 000 000	339		2 098 133	135 367	100 000
ANJALYS GEST.IMMO.	29 000	40 734	51	78 440	78 440	31 505		341 102	9 128	
FONCIERE ANJALYS	1 000		100	998	998	99 002				
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
<b>B – Renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

**GROUPE ANJALYS**  
**Société par actions simplifiée au capital de 2 751 970 euros**  
**Siège social : 34, place Bellecour - 69002 LYON**  
**751 025 065 RCS LYON**

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE**  
**DU 21 JUIN 2017**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 119 861 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	119 861 euros
A la réserve légale	5 994 euros
	-----
Solde	113 867 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 996 148 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2013 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2014 : Néant

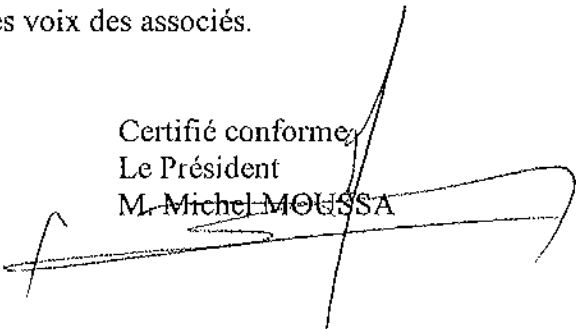
Assemblée Générale du 6 octobre 2015 :  
100 000 euros, soit 0,36 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2015 : Néant

**Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 21 juin 2017**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme  
Le Président  
M. Michel MOUSSA



# **GROUPE ANJALYS SAS**

Société par actions simplifiée  
Au capital 2.751.970 euros  
34, place Bellecour  
69 002 LYON  
RCS LYON 751 025 065

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2016**

---

**Grégory LACHCAR**

*Commissaire aux comptes*

Membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Grenoble  
48, avenue du Grésivaudan -- 38700 Corenc

# GROUPE ANJALYS SAS

Société par actions simplifiée  
Au capital 2.751.970 euros  
34, place Bellecour  
69 002 LYON  
RCS LYON 751 025 065

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SAS GROUPE ANJALYS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

---

**Grégory LACHCAR**

*Commissaire aux comptes*

Membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Grenoble  
48, avenue du Grésivaudan -- 38700 Corenc

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

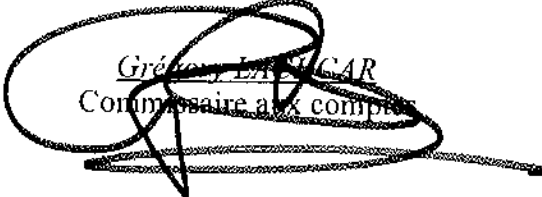
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Corenc, le 4 juin 2017

  
Grégory LACHCAR  
Commissaire aux comptes

---

**Grégory LACHCAR**

Commissaire aux comptes

Membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Grenoble  
48, avenue du Grésivaudan -- 38700 Corenc